



DÉLIBÉRATION N°2016-07-01-4
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes

Séance du 1^{ER} juillet 2016

**POINT 4 : APPROBATION DE L'OCTROI D'UNE SUBVENTION DE 216 800 EUROS A
L'ASSOCIATION DE GESTION DE LA SALLE DE SPECTACLE DE L'UNIVERSITE DE
NANTES (TU) POUR L'ANNEE 2016**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'Éducation ;
VU les statuts de l'Université approuvés par le Conseil d'Administration du 6 juin 2014 et
modifiés le 30 janvier 2015 et le 3 juin 2016 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

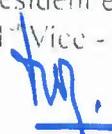
APPROUVE à l'unanimité avec 30 voix pour, l'octroi d'une subvention de deux cents seize mille huit cents euros (216 800€) à l'Association de gestion de la salle de spectacle de l'Université de Nantes (TU) pour l'année 2016.

À Nantes, le 1^{er} juillet 2016

Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX

Pour le Président et par délégation
Le 1^{er} Vice - Président


Mohamed BERNOUSSI